

Fonctionnement Comité et Association

Suite au questionnaire évoqué dans le dernier >infos ARILS<, Isabelle Sémoroz a eu l'occasion de rencontrer à nouveau M. Fragnière afin de parler de cette difficulté d'organisation de notre association.

Il relève deux niveaux différents existants dans l'association :

- L'ARILS en tant qu'association qui a pour but de défendre, de promouvoir et de faire évoluer le métier d'interprète.
- L'ARILS, partenaire social de Procom.

Autrefois, ces deux niveaux ne faisaient qu'un mais la nouvelle configuration (interprètes Procom et interprètes indépendantes) fait qu'une partie des discussions que nous avons n'est tout simplement plus possible dans l'état actuel des choses.

Il nous faut donc de toute urgence revoir le fonctionnement de notre association !

Le comité entame une réflexion à ce sujet et vous propose de transformer l'Assemblée Ordinaire du 2 novembre prochain en Assemblée Extraordinaire afin de pouvoir prendre des décisions quant au fonctionnement de l'association.

Des propositions concrètes vous seront faites avant cette assemblée et sa convocation vous parviendra en bonne et due forme !

D'autre part, afin de ne pas aller à l'encontre de nos sensibilités personnelles et dans l'attente des décisions évoquées ci-dessus, nous avons décidé, dorénavant, d'organiser nos séances de comité en deux parties :

- affaires courantes, concernant le métier à proprement parler
- affaires relatives à Procom

Anne-Claude ne participera plus aux discussions qui ne concernent que les employés de Procom.

Parallèlement, nous listons au fur et à mesure les sujets qui nous paraissent ambivalents et aurons un échange à ce sujet avec M. Fragnière afin qu'il éclaire nos lanternes !!

Congrès ESFLI

Vous le savez, le prochain congrès de l'ESFLI aura lieu **en Hollande du 12 au 14 septembre prochains**. Nous avons reçu plusieurs sollicitations à y participer que nous vous avons transmises... Les organisateurs assurent cette année une interprétation vers le français, ce qui est non négligeable !

Nous aimerions savoir s'il y a parmi vous des intéressés à y participer afin de les/nous mettre en contact et, éventuellement, organiser une réservation commune de vols et autres lieux d'hébergement...

>> cf. **Annexes** : *EFSLI 2008 Conference Programme* et *EFSLI in brief (mai 08)*

Attention, le délai pour les inscriptions est fixé au **1er juillet !!!**



ComInter

Suite au refus de la part de Procom de voir siéger à la ComInter une interprète issue des indépendantes, le comité de l'ARILS a transmis à la ComInter, par le biais de ses deux représentants Sylvie et Pascal, une **demande de clarification de ses buts en regard de sa composition**. Vous trouverez ce courrier en **annexe**, à titre d'information.